

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2018

N° 2018-125

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	43
	Dont 4 procurations
Votes pour :	43
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (39)** : PUCEL Matthieu, VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, NERIN Franck, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, RICARD Louis, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : TARDOS Jean, RIVIERE Patrick

**Titulaires absents non représentés (21)** : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, MUR Raymond, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, CONSTANTIN Luce, RODRIGUEZ Marie-Josée, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, MIR André, FOURCADE Dominique

**Procurations (4)** : TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry  
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine  
ROTGE Gilbert à BECH Jean-Pierre  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

Mme Evelyne BERTRANUC a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET** : DDT – convention pour le téléchargement de documents d'urbanisme

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et juridiques de transfert de propriété des données produites par la DDT65 au bénéfice de la CCAL, en vue de l'intégration de ces données sur le site du Géoportail de l'urbanisme par la communauté de communes.  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

La fourniture des données et la cession de droits sont réalisées à titre gratuit.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de bien vouloir en débattre.

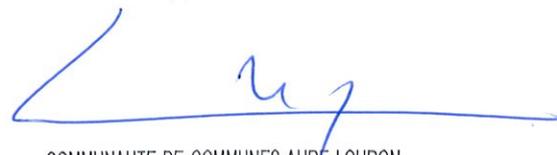
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver cette convention ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
de Ségure  
65240 ARREAU